



LA MINUTE DE L'ACDQ Hiver 2018

INTRODUCTION

Quatre enjeux nous préoccupent plus particulièrement :

- la plateforme de la Financière Sun Life « Provider Search platform »
- la tournée sur l'arrêt de la délégation de paiement
- la révision réglementaire (« modernisation »)
- les négociations avec le gouvernement pour le renouvellement de notre entente.

1. FINANCIÈRE SUN LIFE

Cela fait plusieurs années que nous parlons du risque que représentent les assureurs qui tentent de s'immiscer dans la relation dentiste-patient.

En voici un nouvel exemple, cette fois en Ontario. Nous savons qu'au moment d'une réclamation, la Financière Sun Life demande à ses clients d'évaluer, de noter et d'accorder une ou plusieurs étoiles au professionnel de la santé consulté, que ce soit un dentiste, un physiothérapeute ou autre. Les renseignements recueillis sont ensuite affichés sur une plateforme en ligne. Pour l'instant, la plateforme est accessible aux clients de la Sun Life seulement, mais la volonté de l'assureur est de l'offrir éventuellement à tous les Canadiens.

Il s'agit ni plus ni moins pour la Sun Life de se bâtir un réseau de fournisseurs privilégiés, avec toutes les dérives que cela pourrait engendrer : pression éventuelle sur les patients pour qu'ils consultent un dentiste plutôt qu'un autre; pression possible sur les dentistes pour qu'ils offrent des soins à rabais aux clients de l'assureur, etc. On constate ce genre de pratique, notamment aux États-Unis et en Europe, là où les dentistes n'ont pas su se mobiliser à temps pour préserver leur autonomie professionnelle.

Le meilleur moyen de résister à l'ingérence des assureurs dans nos cabinets, c'est de couper les ponts avec eux, de refuser d'abord la délégation de paiement. Nous avons une responsabilité **médicale** envers nos patients. Ce sont les **assureurs** qui ont une relation **commerciale** avec nos patients.

2. LA TOURNÉE SUR L'ARRÊT DE LA DÉLÉGATION DE PAIEMENT

À ce propos, l'ACDQ organise une tournée spéciale pour faciliter l'arrêt de la délégation dans les cabinets dentaires. Cette tournée a débuté les 20 et 21 février derniers en Estrie. Lors des rencontres :

- on explique pourquoi il est crucial de refuser la délégation de paiement; ainsi que
- la différence entre la délégation de paiement et le système de paiement direct Dentaide (le dentiste est protégé par contrat; en cas de litige avec l'assureur, c'est Dentaide qui est l'intermédiaire);
- on offre aussi de la formation pour les dentistes et le personnel administratif sur comment mettre fin à la délégation de paiement, avec la collaboration des patients.

Tous ceux qui ont arrêté la délégation de paiement nous disent que :

- Bien expliquée, la nouvelle politique du cabinet est acceptée facilement par le personnel et les patients.
- Si on prévient les patients d'avance (avant le rendez-vous suivant ou avant une date X), ils comprennent bien et tout se passe facilement.
- Le personnel a moins de travail. Finis les soucis avec les assureurs. Finis les appels aux patients pour récupérer les honoraires.

Il faut tous être solidaires et cesser la délégation de paiement.

À ce sujet, je vous invite à regarder [cette vidéo](#) du président de l'ACDQ, le Dr Serge Langlois.

3. RÉVISION RÉGLEMENTAIRE (« MODERNISATION »)

- La proposition de l'Office des professions du Québec (OPQ) prévoit de permettre aux denturologistes et aux hygiénistes de poser certains actes « sans ordonnance », actes aujourd'hui réservés aux dentistes. Autrement dit, de façon complètement autonome, sans la supervision ou l'intervention préalable du dentiste.
- L'OHDQ milite pour une pratique indépendante des hygiénistes dentaires et l'Ordre des denturologistes milite pour que leurs membres puissent faire des prothèses fixes sur implants.
- **RAPPEL — Position de l'ACDQ :** *L'examen, le diagnostic et le plan de traitement du dentiste sont préalables à tout traitement effectué par un hygiéniste ou un denturologiste.*
- **RAPPEL —** C'est l'ODQ qui est l'interlocuteur auprès du gouvernement dans ce projet. En parallèle, pour faire entendre son message, l'ACDQ multiplie les démarches auprès des élus et mène une campagne publicitaire sur l'importance de l'examen et du diagnostic.
- Selon nos sources, la proposition de l'OPQ serait sur le point de devenir un projet de loi. À l'aube des élections, on doute cependant que le projet de loi aille de l'avant.
- Malgré tout, n'hésitez pas à vous faire entendre. Communiquez avec le membre de l'ODQ de notre région pour lui dire que l'examen et le diagnostic sont essentiels avant tout traitement afin d'assurer la protection du public. Dites-lui que vous appuyez la position de l'ACDQ. Dites-lui que vous comptez sur l'ODQ pour qu'il lance le bon message au gouvernement.

4. NÉGOCIATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT • ENTENTE AVEC LA RAMQ

- Notre entente est échue depuis le 1^{er} avril 2015.
- Les demandes de l'ACDQ ont été présentées au MSSS le 23 mai 2017.
- L'ACDQ a eu trois rencontres à ce jour avec les représentants du MSSS.
- En février, l'ACDQ a sondé ses membres sur les moyens de pression à privilégier dans les prochains mois.

- La non-participation est l'un des moyens envisagés. En 2008 et 2012, l'annonce d'une éventuelle non-participation des dentistes à la RAMQ avait su convaincre le gouvernement de négocier et de conclure une entente.
- **En attendant que ce soit réglé** : restons mobilisés et à l'affût des communiqués.

CONCLUSION

- **Assureurs** — Nous avons une relation médicale avec nos patients. Ce sont les assureurs qui ont un lien commercial avec eux.
- **Délégation de paiement** — Refuser la délégation de paiement, c'est préserver notre autonomie professionnelle. Il faut tous la refuser pour que la pression soit forte sur les assureurs. Dentaide est différent de la délégation de paiement, car vous êtes protégés par contrat. En cas de litige avec l'assureur, Dentaide agit comme intermédiaire.
- **Révision réglementaire (« modernisation »)** — *L'examen, le diagnostic et le plan de traitement du dentiste sont préalables à tout traitement effectué par un hygiéniste ou un denturologiste.* L'ACDQ poursuit ses démarches auprès de l'ODQ et du gouvernement. De votre côté, discutez-en avec votre représentant de l'ODQ.
- **Négociation avec le MSSS** — Restons mobilisés face au gouvernement. Dans les prochains mois, il se peut que l'on aille de l'avant avec la non-participation à la RAMQ si les circonstances l'exigent. Soyons prêts.